

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20231006-lmc133114-BF-1-1

Date de télétransmission : 16 octobre 2023

Date de réception : 16 octobre 2023

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 6 OCTOBRE 2023

DELIBERATION N° 1

BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2023

⌘⌘⌘⌘

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la délibération du 20 janvier 2023 par laquelle l'assemblée départementale a approuvé le budget primitif pour l'exercice 2023 ;

Vu le rapport de son président présentant le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2023 ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) d'approuver la décision modificative n°1 pour 2023, dont le détail figure en annexe, globalement arrêtée comme suit :

Y compris comptes 001 et 002	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	REELLES ET MIXTES	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	183 744 935,54 €	1 900 000,00 €	183 744 935,54 €	1 900 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	15 000 000,00 €	0 €	15 000 000,00 €	0 €
TOTAL	198 744 935,54 €	1 900 000,00 €	198 744 935,54 €	1 900 000,00 €

2°) d'augmenter les autorisations de programme de 15,242 M€ et les autorisations d'engagement de 0,3 M€ ;

3°) de prendre acte de l'affectation de résultat suivante :

- reprise du déficit cumulé 2022 de la section d'investissement pour 168 744 935,54 € couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent cumulé 2022 ;
- affectation de l'excédent cumulé 2022 de la section de fonctionnement à hauteur de 40 369 232,56 € en recettes de fonctionnement ;

4°) d'approuver la modification du nom du programme budgétaire A46 « Lutte contre le cancer Institut Axel Kahn » en « Lutte contre le cancer Institut Mozart » ;

5°) de prendre acte des abstentions de Mmes GOURDON, KHALDI-BOUOUGHROUM, MIGLIORE, MONIER, MOREAU, OUKNINE, RAMOS-MAZZUCCO et MM. CLARES, CONSTANT, MARTIN, PANCIATICI et SEGURA.

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental